

LE 29 AVRIL 2020

La réponse d'urgence du Canada à la COVID-19 :
Rapport bimensuel sur les parties 3, 8 et 18 du projet de
loi C-13

Troisième rapport, le 29 avril 2020

BUT

La ***Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*** a reçu la sanction royale le 25 mars 2020 et a été modifiée par la Loi n° 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID-19, qui a reçu la sanction royale le 11 avril 2020.

Le ministre des Finances a accepté de présenter au Comité permanent des finances un rapport bimensuel jusqu'au 20 avril 2020 sur toutes les mesures prises en vertu des parties 3, 8 et 18.

Partie 3

- Cette partie autorise le versement de paiements sur le Trésor relativement à des événements de santé publique d'intérêt national. Elle prévoit également l'abrogation de la Loi le 30 septembre 2020. Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent approuver ces paiements.

Partie 8

- Cette partie autorise le ministre des Finances, jusqu'au 30 septembre 2020, à emprunter de l'argent pour certains paiements sans l'autorisation du gouverneur en conseil, et elle prolonge le délai de dépôt du rapport sur les intentions du ministre concernant la gestion de la dette publique. Elle apporte également des modifications connexes à la *Loi autorisant certains emprunts*.
- Cette partie autorise également le ministre à effectuer des paiements à une province ou à un territoire – ou, après avoir consulté une province ou un territoire, une entité – afin de réagir à une situation de détresse économique et financière importante et systémique. Elle autorise également le ministre, avec le consentement du gouverneur en conseil, durant la période allant jusqu'au 30 septembre 2020 à établir une société ou une entité dans le but de promouvoir la stabilité ou de maintenir l'efficacité du système financier au Canada.

Partie 18

- La section 1 de la partie 18 modifie la *Loi sur l'assurance-emploi* afin de donner au ministre de l'Emploi et du Développement social, avec le consentement du ministre des Finances, le pouvoir de rendre des ordonnances provisoires en vue d'atténuer les effets économiques de la COVID-19. Ce délai expirera également le 30 septembre 2020.
- La section 2 a pour effet d'annuler les exigences relatives aux certificats médicaux en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et des règlements connexes.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures prises en vertu de la partie 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Loi sur les paiements relatifs à des incidents de santé publique de portée nationale</i><ul style="list-style-type: none">• <i>Cette partie autorise le versement de paiements relatifs à des événements de santé publique d'intérêt national.</i>• <i>Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent donner leur accord.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fonds de réponse à la COVID-19 (11 mars)• Prestation canadienne d'urgence (PCU) (18 mars/ 25 mars)• Soutien aux personnes sans-abri (18 mars)• Soutien aux refuges et aux centres d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle, y compris dans les réserves (18 mars)• Fonds de soutien aux communautés autochtones• Soutien aux aînés, aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute) (le 29 mars)• Soutien pour de l'équipement de protection individuelle et des fournitures (31 mars)• Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (3 avril)• Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (14 avril)• Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires (14 avril) <p><i>Nouveau au 3^e rapport bimensuel à FINA (29 avril) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Fonds d'urgence relatif à la Covid-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (17 avril)• Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes à but non lucratif qui offrent des services essentiels (21 avril)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures prises en vertu des parties 3, 8 et 18

PARTIE	Mesures
PARTIE 3 (suite) <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<ul style="list-style-type: none">Aide aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19 (22 avril)Soutien pour la recherche sur les contre-mesures médicales et sociales (23 avril)Soutien aux transformateurs de poisson et de produits de la mer (25 avril)
PARTIE 8 <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	<ul style="list-style-type: none">Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires de la Banque du Canada (25 mars)Programme d'achat de papier commercial de la Banque du Canada (27 mars)Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire de la Banque du Canada (1^{er} avril)Emprunts extraordinaires pour financer les mesures d'intervention liées à la COVID-19 (du 1^{er} avril au 24 avril) (voir annexe pour de plus amples renseignements) <p><i>Nouveau au 3^e rapport bimensuel à FINA (29 avril) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">Soutien au nettoyage des anciens puits pétroliers et gaziers en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique (17 avril; sous réserve des ententes conclues avec d'autres parties)
PARTIE 18 <ul style="list-style-type: none"><i>Assurance-emploi</i>	<ul style="list-style-type: none">Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi (11 mars)Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les prestataires admissibles d'assurance-emploi) (25 mars)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 – Incident de santé de portée nationale				
11 mars	Fonds de réponse à la COVID-19	Des efforts d'éducation du public (50 M\$); des mesures fédérales accrues en matière de santé publique, comme le dépistage et la surveillance de la COVID-19 (100 M\$); l'achat d'équipement de protection individuelle (50 M\$) – toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un effort de plus de 1 milliard de dollars en vue d'appuyer l'intervention de santé publique du Canada en période de crise.	Fin mars – début avril	<ul style="list-style-type: none"> Le financement est dépensé comme prévu : rapatriement, achat d'équipement de protection individuelle, éducation du public, appui aux provinces et aux territoires ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la santé
18 mars / 25 mars	Prestation canadienne d'urgence (PCU)	<p>Pour les personnes non payées à l'égard de la COVID-19 pour les raisons suivantes, qu'elles soient admissibles ou non à l'assurance-emploi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les personnes malades ou mises en quarantaine; 2) les personnes devant s'occuper d'un membre de la famille malade ou d'un enfant dont l'école est fermée; 3) pour des raisons de santé publique; 4) pour les personnes qui ne travaillent pas, mais qui n'ont pas été mises à pied (en congé forcé); 5) les personnes qui ont été mises à pied. <p>Taux fixe de 2 000 \$ par mois (500 \$ par semaine) pendant 4 mois – 8 000 \$ par personne).</p> <p>Règles d'admissibilité élargies (15 avril)</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes de gagner jusqu'à 1 000 \$ par mois pendant qu'elles reçoivent la PCU. Étendre la portée de la PCU aux travailleurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> les travailleurs saisonniers qui ont épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi et qui ne peuvent pas reprendre leur travail saisonnier habituel en raison de l'éclosion de COVID-19; les travailleurs qui viennent d'épuiser leurs prestations d'assurance-emploi et qui ne sont pas en mesure de se trouver un emploi ou de retourner au travail en raison de la COVID-19. 	<p>A débuté le 6 avril</p> <p>En vigueur pour la période du 15 mars au 3 octobre</p> <p>(L'admissibilité élargie est réputée être entrée en vigueur le 15 mars)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les demandes en ligne ont été lancées le 6 avril Plus de 7 millions de personnes ont demandé et obtenu la prestation (au 27 avril) Les premiers paiements par dépôt direct ont commencé à être versés le 8 avril

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
18 mars	Soutien aux personnes sans-abri	Financement de 157,5 millions de dollars par l'intermédiaire de l'initiative Vers un chez-soi afin d'aider les personnes sans-abri pendant l'éclosion de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des accords de financement avec les partenaires communautaires ont été signés.
18 mars	Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle	Financement de 50 millions de dollars aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle afin d'aider leur capacité à gérer ou à prévenir une éclosion dans leurs installations, y compris dans les communautés autochtones.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Des accords de financement avec des organismes nationaux sont maintenant en place.
18 mars	Fonds de soutien aux communautés autochtones	305 millions de dollars pour répondre aux besoins immédiats des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis concernant la COVID-19.	Début le 14 avril	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point des accords de financement, début de la distribution des fonds Clôture des appels de propositions à l'égard des organisations urbaines et régionales le 13 avril
29 mars	Soutien aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute)	Un financement de 7,5 millions de dollars pour aider Jeunesse, J'écoute à répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et émotionnelle découlant de la pandémie de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> En cours
31 mars	Équipement de protection individuelle et fournitures	2 milliards de dollars pour appuyer l'achat urgent d'équipement de protection individuelle, de ventilateurs et de fournitures nécessaires pour répondre à la COVID-19.	31 mars	<ul style="list-style-type: none"> Les achats sont en cours et les livraisons sont reçues

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
3 avril	Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales	100 millions de dollars (25 M\$ en 2019-2020) pour appuyer les banques alimentaires et d'autres organisations qui offrent des services d'urgence de lutte contre la faim partout au Canada et qui sont confrontés à une demande accrue de leurs services. Ce financement servira à acheter de la nourriture et d'autres choses indispensables.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> • En cours
14 avril	Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord	Jusqu'à 114,9 millions de dollars pour soutenir les communautés du Nord, y compris l'aide aux transporteurs ariens, des subventions alimentaires bonifiées et d'autres préparations aux soins de santé d'urgence et à l'intervention.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> • En cours
14 avril	Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	50 millions de dollars (en 2020-21) afin d'offrir un allègement aux entreprises agroalimentaires pour les coûts supplémentaires engagés en matière de santé et de sécurité pour recourir aux services de travailleurs étrangers temporaires. Montant maximal de 1 500 \$ par travailleur étranger temporaire.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de programme en cours, date cible du 23 avril aux fins de présentation au Conseil du Trésor
17 avril	Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport	500 millions de dollars pour établir un nouveau fonds afin d'aider à répondre aux besoins financiers des organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Le Fonds sera administré par Patrimoine canadien et offrira un soutien d'une manière conforme à la Subvention salariale d'urgence du Canada et au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de programme en cours

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
21 avril	Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et à but non lucratif	350 millions de dollars afin d'établir un Fonds d'urgence pour l'appui communautaire administré par Emploi et Développement social Canada.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> • En cours
22 avril	Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19	<p>Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants proposée (PCUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux étudiants admissibles qui poursuivent des études postsecondaires et aux nouveaux diplômés qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19 et qui ne sont pas admissibles à la PCU. • 1 250 \$ par mois ou 1 750 \$ pour les étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou les étudiants handicapés. <p>Élargir le programme fédéral actuel visant l'emploi, le développement et la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et prolonger jusqu'à 116 000 emplois, stages et autres possibilités de formation. • Accroître l'aide fondée sur les distinctions et destinée aux étudiants des Premières Nations, Inuits et de la Nation métisse. • Prolonger les bourses d'études supérieures en recherche et les bourses postdoctorales qui arrivent à échéance entre mars et août, et augmenter les subventions fédérales de recherche existantes. <p>D'autres mesures visant à aider les étudiants et les nouveaux diplômés sont décrites à l'annexe.</p>	<p>Prochainement</p> <p>Mai</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours • Projet de loi à présenter pour la PCUE

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
23 avril	Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<p>114,9 millions de dollars par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada pour des projets de recherche qui permettront d'accélérer le développement, les tests et la mise en œuvre de contre-mesures médicales et sociales.</p> <p>D'autres mesures en vertu de ce soutien sont décrites à l'annexe.</p>	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> En cours
25 avril	Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	62,5 millions de dollars pour appuyer la transformation des poissons et des produits de la mer par l'entremise du nouveau Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer afin d'aider les entreprises à obtenir un financement à court terme, à accroître leur capacité de stockage, à adopter de nouvelles mesures en matière de santé et de sécurité ainsi qu'à soutenir les mesures visant à améliorer la productivité et à répondre aux demandes changeantes du marché.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> En cours

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 8

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques				
25 mars	Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires (PAPM)	Nouveaux programmes visant à soutenir les liquidités et l'efficience des marchés de financement annoncés par la Banque du Canada.*	25 mars	<ul style="list-style-type: none"> 12 opérations totalisant 3,2 G\$**
27 mars	Programme d'achat de papier commercial (PAPC)		2 avril	<ul style="list-style-type: none"> 10 opérations totalisant 2,9 G\$**
1 ^{er} avril	Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire	Nouveau programme visant à soutenir les liquidités et l'efficience des marchés de financement annoncés par la Banque du Canada.*	1 ^{er} avril	<ul style="list-style-type: none"> 12 opérations totalisant 13,6 G\$**
Du 1 ^{er} avril au 24 avril	Emprunts extraordinaires	Le ministre des Finances a approuvé des emprunts extraordinaires pendant la pandémie de la COVID-19. Il a emprunté 133,5 milliards de dollars durant la période comprise entre le 1 ^{er} avril et le 24 avril. Voir l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.	1 ^{er} avril	<ul style="list-style-type: none"> Première transaction le 1^{er} avril
17 avril	Nettoyage des puits pétroliers et gaziers orphelins et inactifs	Soutien financier à l'Alberta (1 milliard de dollars pour les puits inactifs), à la Saskatchewan (400 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs) et à la Colombie-Britannique (120 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs). De plus, 200 millions de dollars à l'Orphan Well Association de l'Alberta pour le nettoyage des puits orphelins (entièrement remboursable).	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Entamer des discussions avec les bénéficiaires et conclure des ententes dans les plus brefs délais

* Risque de pertes pour les programmes visant à soutenir les liquidités. La Banque du Canada n'a pas fourni aucune estimation des pertes, mais elle considère que la dette provinciale, le profil des échéances des achats admissibles de valeurs mobilières et les exigences minimales en matière de cote de crédit du RPC ne présentent qu'un faible risque d'entraîner des pertes. En ce qui concerne les achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire, des pertes surviendraient uniquement si les titres étaient vendus.

** Opérations et volumes en date du 17 avril 2020.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 18

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
PARTIE 18 – Assurance-emploi				
25 mars	Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi	<p>Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les demandeurs admissibles d'assurance-emploi)</p> <p>D'autres ordonnances provisoires peuvent être émises pour modifier la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> afin d'atténuer les effets économiques de la COVID-19.</p> <p>Renonciation à l'obligation de fournir un certificat médical pour les bénéficiaires de prestations de maladie de l'assurance-emploi en quarantaine</p>	Immédiat (jusqu'au 30 septembre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> Parmi les plus de 7 millions de demandes de PCU reçues en date du 27 avril, 3,5 millions ont été reçues par l'intermédiaire du régime d'assurance-emploi

ANNEXE :

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
Réponse immédiate de la santé publique (dont 25 M\$ pour l'ASPC en 2019-2020)	50	Immédiatement
Fonds de réponse à la COVID-19 (y compris 500 M\$ versés à l'appui des provinces et territoires en 2019-2020)	1,025	Immédiatement
Financement de l'équipement de protection individuelle et des fournitures (dont 200 M\$ en 2019-2020)	2,000	En vigueur au 31 mars
Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (priorités critiques, transporteurs aériens, subvention alimentaire bonifiée)	115	Mai
Appui aux efforts internationaux (à partir des ressources existantes)	110	Immédiatement
Recherche médicale sur la COVID-19 et développement de vaccins (sur deux ans)	1,100	Prochainement
Total – Protéger la santé et la sécurité	4,399	

MESURES DE SOUTIEN DIRECT

PARTICULIERS

Prestation canadienne d'urgence ²	35,000	Début le 6 avril
Subvention salariale d'urgence du Canada ²	73,000	Début mai (les demandes en ligne ont commencé le 27 avril)
Subvention salariale temporaire pour les entreprises	975	Immédiatement
Bonification du crédit pour la TPS	5,515	Début le 9 avril
Bonification de l'Allocation canadienne pour enfants	1,927	Mai
Paiements des prêts d'études canadiens	190	Immédiatement
Réduction du montant minimal des retraits des FERR	495	Immédiatement
Annuler le délai de carence de l'assurance-emploi pour les personnes en quarantaine obligatoire	5	Immédiatement
Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés (sur deux ans)⁴		
Programmes d'emploi et de perfectionnement des compétences pour les jeunes	728	Varie
Prêts d'études canadiens (sur deux ans)	1,944	
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	5,250	
Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	912	
Soutien aux groupes vulnérables		
Soutien aux collectivités autochtones	305	Début le 14 avril
Soutien aux personnes sans-abri (par l'entremise de Vers un chez-soi)	158	Avril
Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, y compris les installations dans les collectivités autochtones	50	Avril
Soutien aux aînés (2019-2020), aux enfants et aux jeunes	17	Varie
Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (dont 25 M\$ en 2019-2020)	100	Avril
Soutien aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui desservent les populations vulnérables	350	Prochainement

ENTREPRISES

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – incitatif de 25 % ⁴	13,750	Début le 9 avril
Autre soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence (par l'intermédiaire des ADR, Développement des collectivités, Futurpreneur Canada, Programme d'aide à la recherche industrielle)	1,232	Prochainement
Soutien aux entreprises autochtones et aux institutions financières autochtones	307	Prochainement
Soutien aux entreprises du Nord (à même les ressources existantes)	15	Immédiatement
Améliorations au Programme de travail partagé	12	Immédiatement

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

MESURES DE SOUTIEN DIRECT (SUITE)	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
Soutien destinés à un secteur particulier		
Soutien pour le secteur du transport aérien	331	Immédiatement
Soutien pour les services d'inspection des aliments	20	Prochainement
Support pour les entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	50	Avril
Soutien aux organisations chargées de la culture, du patrimoine et du sport	500	Mai
Soutien pour le secteur de la radiodiffusion	30	Immédiatement
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier (sur deux ans)	750	T3 de 2020
Nettoyage d'anciens puits pétroliers et gaziers	1,720	Avril
Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	63	Prochainement
Total – Mesures de soutien direct	145,700	
SOUTIEN À LA LIQUIDITÉ FISCALE		
Soutien aux liquidités par l'ARC et l'ASFC aux entreprises et aux particuliers		
Report du paiement d'impôt à septembre	55,000	Immédiatement
Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane	30,000	Immédiatement
Total – Soutien aux liquidités par l'ARC et l'ASFC	85,000	
Total général – Protéger la santé et la sécurité; Mesures de soutien direct; Soutien à la liquidité fiscale	235,099	
<i>En % du PIB</i>	<i>10,2 %</i>	
AUTRES SERVICES DE SOUTIEN À LA LIQUIDITÉ ET D'ALLÈGEMENT DU CAPITAL		
Programme de crédit aux entreprises (PCE) (par la BDC et EDC)		
Programme de Prêts et garanties pour les petites et moyennes entreprises	40,000	Immédiatement
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	41,250	Début le 9 avril
Soutien au crédit et aux liquidités pour le secteur agricole	5,200	Immédiatement
Soutien sous forme de crédit et de liquidité par l'entremise de la Banque du Canada, de la SCHL et des prêteurs commerciaux ³	200,000	Immédiatement
Total – PCE, autres services de soutien au crédit et à la liquidité	286,450	
Allègement du capital (réserve pour stabilité intérieure, BSIF)	300,000	
Total général – PCE, autres services de soutien au crédit et à la liquidité	586,450	

¹ Incidence totale en 2020-2021, sauf indication contraire. Diffère du coût financier selon la comptabilité d'exercice, qui est inférieur. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² Estimations. La ventilation entre la PCU la SSUC peut varier en fonction de la participation observée.

³ Les chiffres représentent les estimations inférieures en fonction du soutien au crédit et à la liquidité annoncé jusqu'ici.

⁴ Estimations préliminaires. L'incidence et les coûts réels peuvent varier selon la participation observée.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Appui aux efforts internationaux	<p>Le gouvernement affecte un montant de 159,5 millions de dollars pour répondre aux demandes mondiales et bilatérales d'aide d'urgence ainsi que pour appuyer les efforts internationaux de développement de vaccins. Le montant de 159,5 millions de dollars comprend la somme de 50 millions de dollars annoncée le 11 mars dernier dans le cadre du Fonds de réponse à la COVID-19.</p>	Immédiatement
Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de 40 millions de dollars sur deux ans pour le réseau canadien de l'génomique COVID-19 afin de coordonner les efforts de séquençage du génome du virus et de l'hôte partout au Canada. • 23 millions de dollars sur deux ans pour le Vaccine and Infectious Disease Organization-International Vaccine Centre afin d'accélérer le développement d'un vaccin contre la COVID-19. • Financement de 29 millions de dollars sur deux ans pour permettre au Conseil national de recherches deancer la deuxième étape des mises à niveau essentielles de son installation de recherche en thérapeutique en santé humaine de Royalmount pour la préparer à produire les vaccins pour essais cliniques. • Financement de 600 millions de dollars, au moyen du Fonds d'innovation stratégique, sur deux ans pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapie dirigés par le secteur privé. • Financement de 10 millions de dollars sur deux ans pour une initiative canadienne de surveillance des données afin de coordonner et de communiquer les données liées à la pandémie partout au pays. • Financement de 10,3 millions de dollars sur deux et de 5 millions de dollars par la suite pour appuyer le Canadian Immunization Research Network dans ses recherches liées aux vaccins et ses essais cliniques. • Soutien de 114,9 millions de dollars pour la recherche sur les contre-mesures médicales et sociales (décrites à la partie 3). 	Prochainement

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Subvention salariale d'urgence du Canada	<p>La Subvention salariale d'urgence du Canada subventionnera les salaires à un taux de 75 %, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé, pour les employeurs admissibles dont les revenus ont diminué d'au moins 15 % en mars ou de 30 % en avril ou mai en raison de la COVID-19.</p> <p>Les employeurs admissibles auraient droit à la Subvention pour une période maximale de 12 semaines, rétroactive au 15 mars.</p>	Approximativement 44 000 demandes en ligne reçues depuis le lancement le 27 avril. Premiers paiements devraient être versés d'ici au 7 mai.
Subvention salariale temporaire	Le 18 mars, le gouvernement a annoncé que les employeurs admissibles recevraient une subvention salariale de 10 % au cours des trois prochains mois, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.	Immédiatement
Complément salarial pour les travailleurs jugés essentiels	Transfert aux provinces et aux territoires afin de pouvoir verser un complément salarial aux travailleurs essentiels à faible revenu.	En attente de discussions en cours avec les provinces et les territoires
Bonification du crédit pour la TPS	Paiement supplémentaire unique au titre du crédit pour TPS (le montant maximal du paiement a doublé – par exemple, une personne seule sans enfants recevra un supplément de 433 \$; un parent seul avec deux enfants recevra 886 \$ de plus).	A débuté le 9 avril
Bonification de l'ACE	Paiement supplémentaire de l'ACE de 300 \$ par enfant.	Mai
Report de paiement hypothécaire	La SCHL et les assureurs hypothécaires privés permettent aux prêteurs de reporter jusqu'à six paiements hypothécaires mensuels pour les emprunteurs touchés.	Maintenant
Report offert aux déclarants	Les particuliers peuvent reporter leurs paiements de l'impôt sur le revenu jusqu'après le 31 août.	Maintenant

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Améliorations au programme de Travail partagé	Améliorations apportées au programme de Travail de partagé – prolonger la durée maximale de 38 semaines à 76 semaines.	Immédiatement
Moratoire sur les prêts d'études canadiens	Moratoire sur les remboursements ou intérêts liés aux prêts d'études canadiens.	En vigueur au 30 mars
FERR	Réduction temporaire de 25 % du montant minimal des retraits des FERR.	Maintenant
Soutien aux aînés	9 millions de dollars pour fournir des services essentiels aux aînés canadiens touchés par la COVID-19.	Immédiatement
Changements apportés au programme Emplois d'été Canada*	Augmenter la subvention salariale de façon à ce que les employeurs des secteurs privé et public puissent également toucher jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé. La date de fin d'emploi est prolongée jusqu'au 28 février 2021.	Mai
	Les employeurs peuvent adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour être en mesure d'appuyer les services essentiels et d'embaucher des employés à temps partiel. Les placements débuteront dès le 11 mai 2020.	
Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	Une nouvelle initiative de bénévolat national visant à reconnaître les contributions des étudiants aux efforts de lutte contre la COVID-19. Les étudiants qui choisissent d'aider leur communauté recevront jusqu'à 5 000 \$ pour poursuivre leurs études à l'automne. Des détails supplémentaires seront fournis sur la plateforme « Je veux aider » au cours des prochaines semaines.	Mai-juin

*Financé par l'affectation actuelle de 263 millions de dollars en 2020-2021.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Accroître l'aide financière aux étudiants pour l'automne 2020	<p>Doubler les Bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants admissibles en 2020-2021, jusqu'à un montant de 6 000 \$ pour ceux qui étudient à temps plein et jusqu'à 3 600 \$ pour ceux qui étudient à temps partiel. Les bourses destinées aux étudiants ayant des personnes à charge et aux étudiants ayant une incapacité permanente seront également doublées.</p> <p>Élargir l'admissibilité à l'aide financière pour les étudiants en éliminant les contributions attendues des étudiants et des conjoints d'étudiants en 2020-2021.</p> <p>Bonifier le Programme de prêts d'études canadiens en augmentant le montant hebdomadaire maximal offert aux étudiants en 2020-2021; ce montant passera de 210 \$ à 350 \$.</p>	1 ^{er} août

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Report du paiement d'impôt sur le revenu	Permettre aux entreprises de reporter les paiements d'impôt sur le revenu jusqu'après le 31 août 2020.	Immédiatement
Améliorations au programme Travail partagé	Prolonger la durée des ententes à 76 semaines et simplifier le processus de demande.	Immédiatement
Soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire	Une augmentation du plafond des paiements de capital permettra à Financement agricole Canada d'offrir environ 5 milliards de dollars en facilités de crédit supplémentaires aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires. Un sursis de manquement sur les prêts admissibles du Programme de paiements anticipés donnera aux agriculteurs un délai supplémentaire de six mois pour rembourser un total de 173 millions de dollars en prêts.	Immédiatement
Versements de la TPS et paiements des droits	Permettre aux entreprises de reporter les versements et les paiements, normalement dus en mars, en avril et en mai, de toute TPS/TVH qu'elles ont perçue sur leurs ventes ou de la TPS et des droits de douane qui ont été imposés sur des marchandises importées.	Immédiatement
Soutien pour le secteur du transport aérien	Renonciation des loyers de baux fonciers pour les 21 administrations aéroportuaires qui paient un loyer au gouvernement fédéral, avec un traitement comparable pour PortsToronto, qui exploite l'Aéroport Billy-Bishop de Toronto, de mars 2020 à décembre 2020 (jusqu'à 331,4 millions de dollars).	Immédiatement
Soutien aux entreprises du Nord	Financement de 15 millions de dollars, à même les fonds existants, destiné aux entreprises des territoires afin de les aider à atténuer les répercussions de la COVID-19.	Immédiatement
Soutien aux services d'inspection des aliments	20 millions de dollars pour soutenir la capacité accrue d'inspection des aliments.	Prochainement

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Programme de crédit aux entreprises (PCE)*	Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) offrira aux entreprises un accès à des solutions de crédit, y compris des facilités de crédit supplémentaires d'au moins 65 milliards de dollars pour les petites et moyennes entreprises par l'entremise de la BDC et d'EDC.	Actuellement disponible
PCE – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	Offre aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif un crédit sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$. Pour les employeurs dont la masse salariale totale se situe entre 20 000 \$ et 1,5 M\$. Les prêts peuvent être remboursés sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, et prolongés de trois ans avec intérêt. Radiation de 25 % du prêt s'il est remboursé d'ici le 31 décembre 2022. Financement à 100 % par le gouvernement du Canada au moyen du Compte du Canada. Accessible au moyen d'une demande auprès des institutions financières (y compris les banques et les coopératives de crédit)	Début le 9 avril
PCE – Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises	Nouvelle garantie de prêt d'EDC pour les PME – Les institutions financières émettront un nouveau crédit pouvant atteindre 6,25 millions de dollars pour répondre aux besoins de flux de trésorerie des entreprises. Garantie de 80 % par EDC. Durée de 1 an, avec possibilité de renouvellement.	Immédiatement
	Programme de prêts conjoints de la BDC pour les PME – La BDC et les institutions financières accorderont des prêts à terme progressif (proportion de 80/20) aux PME pour répondre aux besoins de flux trésorerie opérationnels. Le montant de chaque prêt à terme pourra atteindre 6,25 millions de dollars, intérêts seulement jusqu'aux 12 premiers mois.	Débuté le 24 avril
Allègement pour les répondants de régime de retraite sous réglementation fédérale	Moratoire temporaire sur les paiements de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale. (Le gouvernement consultera les intervenants au cours des prochains mois au sujet d'options d'allègement des obligations de financement en 2021, s'il y a lieu.)	Immédiatement

* Risque de pertes pour les organismes de crédit et de liquidité. Des estimations de la provision pour pertes sur prêts seront disponibles à mesure que les conditions des produits sont finalisées.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	Entente de principe avec l'ensemble des provinces et des territoires pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le loyer commercial, qui réduira de 75 % les loyers des petites entreprises touchées par la COVID-19.	Mi-mai
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier	Financement jusqu'à concurrence de 750 millions de dollars pour un programme de Ressources naturelles Canada afin de soutenir les secteurs pétroliers et gaziers traditionnels et extracôtiers dans leurs investissements et leurs recherches visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur les émissions de méthane.	Été 2020
Crédit pour les entreprises du secteur pétrolier et gazier	Élargir le crédit par l'intermédiaire d'EDC et de la BDC aux moyennes entreprises ayant des besoins financiers plus importants que les solutions de crédit pour les entreprises offerts actuellement, en commençant par le secteur pétrolier et gazier.	Avril
Soutien aux entreprises et aux institutions financières autochtones	Jusqu'à 306,8 millions de dollars pour permettre aux institutions financières autochtones d'appuyer les entreprises autochtones au moyen de contributions remboursables et non remboursables, et pour appuyer les charges d'exploitation, les pressions sur la liquidité et l'administration des programmes par l'intermédiaire de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.	Prochainement
Soutien au secteur de la radiodiffusion	Renonciation aux droits de licence de la partie I pour l'exercice 2020-2021, ce qui permettra d'épargner aux radiodiffuseurs canadiens environ 30 millions de dollars.	Immédiatement

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : soutien aux entreprises

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.
Autre soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> Financement de 675 millions de dollars par l'entremise des agences de développement régional pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès aux mesures de soutien liées à la COVID-19. 	Prochainement
Soutien aux entreprises et aux communautés rurales	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de 287 millions de dollars aux entreprises et aux communautés rurales en donnant accès à des capitaux par l'intermédiaire du Réseau de développement des collectivités du Canada. 	Prochainement
Soutien aux compagnies innovatrices au stade précoce	<ul style="list-style-type: none"> Aide de 250 millions de dollars aux compagnies innovatrices au stade précoce qui n'ont pas accès aux mesures de soutien existantes liées à la COVID-19 destinées aux entreprises, au moyen du Programme d'aide à la recherche du Conseil national de recherche. 	Prochainement
Soutien aux entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de 20,1 millions de dollars pour Futurpreneur Canada afin d'offrir un allègement des paiements, sur une période maximale de 12 mois, à ses jeunes entrepreneurs clients qui font face à des difficultés à cause de la COVID-19. 	Prochainement

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
------	--------	-------------	--------	------------------

PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques

Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :

Date	Opération	Taille des adjudications (G\$)	Action à dividende cumulatif (G\$)
1 ^{er} avril	5 ans	5,5	5,5
2 avril	10 ans	4,0	9,5
3 avril	Bon de gestion de la trésorerie (BGT)	4,5	14
7 avril	Bon du trésor	20,0	34
8 avril	BGT	4,5	38,5
8 avril	2 ans	6,0	44,5
9 avril	5 ans	5,5	50
14 avril	Bon du trésor	25	75
16 avril	BGT	6,5	81,5
16 avril	3 ans	4,5	86
20 avril	BGT	5	91
21 avril	Bon du trésor	35	126
22 avril	30 ans	2,5	128,5
24 avril	BGT	5	133,5

Du
1^{er} avril
au
24 avril

**Emprunts
extraordinaires**

1^{er} avril

Première
transaction le
1^{er} avril